

Conférence de la Sécurité publique et Protection civile Canada et du Comité national mixte des hauts représentants officiels de la justice pénale
Les 22 et 23 novembre 2006, Fairmont Château Laurier, 1, rue Rideau, Ottawa (Ontario), Canada

Renseignements personnels (veuillez cocher une case)

Dr M^{me} M.

Nom (tel qu'il devrait apparaître sur votre insigne d'identité) : _____
Titre/Poste : _____ Établissement/Organisme : _____

Adresse postale

Rue : _____ Ville : _____ Province/État : _____
Pays : _____ Code postal : _____
Tél. : () _____ Téléc. : () _____ Courriel : _____

Frais d'inscription* (en dollars canadiens, TPS incluse)

- Public 250,00 \$
 ONG 150,00 \$
 Étudiant 100,00 \$

* Les frais d'inscription comprennent deux déjeuners, deux dîners, les pauses café, un souper, une réception en soirée, et une activité sociale à un musée local.

Réception de bienvenue au Fairmont Château Laurier (le mardi 21 novembre 2006)

- Je serai à la réception. Je ne serai pas à la réception.

Activité sociale au nouveau Musée canadien de la guerre (le mercredi 22 novembre 2006)

(Le transport est fourni.)

- Je participerai à l'activité sociale au musée. Je ne participerai pas à l'activité sociale au musée.

Ateliers :

SVP choisir **un** atelier pour le **mercredi 22 novembre** :

- Notification du public et mise en liberté des délinquants à risque élevé
 Amélioration de la coordination des ordonnances restrictives postpénales: consultation entre les administrations et les organismes
 Ordonnances de surveillance de longue durée (possibilité d'utiliser l'interprétation simultanée)
 Modèles intensifs de soutien et de traitement dans la collectivité

SVP choisir **un** atelier pour le **jeudi 23 novembre** :

- Article 810 – Ordonnances d'engagement
 Notification du public et mise en liberté des délinquants à risque élevé
 Ordonnances de surveillance de longue durée (possibilité d'utiliser l'interprétation simultanée)
 Modèles intensifs de soutien et de traitement dans la collectivité

Veuillez indiquer tout besoin particulier :

- Diabétique Végétarien(ne) Végétalien(ne)
 Allergies alimentaires (veuillez préciser) _____
 Physique (veuillez préciser) _____

Hébergement à l'hôtel

Plusieurs chambres ont été réservées à prix réduit (149 \$/nuit) au **Fairmont Château Laurier**, 1, rue Rideau, Ottawa (Ontario) (Tél. : 613-241-1414). Prière de mentionner que vous participez à la Conférence Pratiques efficaces. Les participants doivent payer leur hébergement.

Informations sur le paiement

Les chèques ou mandats-poste doivent être faits en dollars canadiens et payés à l'ordre du **Receveur général du Canada a/s D.E. Systems (Conférence de la Sécurité publique et Protection civile Canada)**.

Mode de paiement

Participants de l'extérieur du gouvernement fédéral (veuillez cocher une case)

- Chèque
 Mandat-poste
 Carte de crédit
Nom du détenteur de la carte : _____
N° de la carte : _____ Date d'expiration : _____

Participants du gouvernement fédéral (Sécurité publique et Protection civile facturera votre ministère/organisme en se servant des codes indiqués ci-dessous)

Code d'organisation pour le RI : _____ Code de référence pour le RI : _____
Personne-ressources RI aux Finances : _____ Tél. : () _____

Veuillez nous faire parvenir votre formulaire d'inscription dûment rempli, par courrier ou par télécopieur, à :

Conférence de la Sécurité publique et Protection civile Canada
a/s D.E. Systems Event Registration System, 1716, promenade Woodward, Ottawa (Ontario) Canada K2C 0P8
Téléc. : 613-723-8756

Vous pouvez aussi vous inscrire par Internet : www.securitepublique.gc.ca

L'inscription sera confirmée dès réception du paiement intégral. Les renseignements supplémentaires vous seront envoyés par courrier aussitôt qu'ils seront disponibles.

Politique d'annulation de l'inscription

Les demandes d'annulation d'inscription doivent être reçues, au plus tard, le **31 octobre 2006**, pour avoir droit à un remboursement. Il est à noter que des frais administratifs de 20 \$ seront perçus. Les demandes d'annulation reçues après cette date ne seront pas remboursées; cependant, des substitutions seront permises. Les demandes d'annulation et de substitution doivent être faites par écrit et envoyées, par courrier ou par télécopieur, aux coordonnées fournies ci-dessus.

